



Financière de Champlain
Le respect des valeurs

NOTRE « LIVRE BLANC »
DE LA TRANSPARENCE

Le 1^{er} juin 2010

Financière de Champlain – siège social : 3, rue La Boétie - 75008 Paris
Tel.: +33 1 58 18 37 51 - Fax: +33 1 58 18 37 61 - www.financieredechamplain.fr – contact@champlain.fr

Quand le sens ne fait plus sens...

Redonner des repères

- ❑ **Alors que les initiatives se multiplient, dans l'univers de la finance, pour intégrer l'ISR (Investissement Socialement Responsable) à l'ensemble des gestions, le concept d'éthique perd progressivement en simplicité et en force.**
- ❑ **La question du sens est peu à peu reléguée au second rang derrière la complexité des « process » de gestion ISR.**
- ❑ **Nous avons cherché, au travers de ce document, à expliquer de la façon la plus transparente possible :**
 - *Quelle est la finalité de notre approche éthique?*
 - *Pourquoi nous avons souhaité aller plus loin en « Isrisant » progressivement l'ensemble de notre gamme?*
 - *Comment les approches sectorielles, thématiques et éthiques peuvent être combinées?*
 - *De quoi sont faits nos portefeuilles : ce que nous recherchons et ce que nous nous interdisons*
- ❑ **Plus qu'un manifeste, ce document est destiné à tous ceux qui veulent comprendre en quoi l'éthique peut apporter une cohérence dans une finance en quête de nouveaux repères...**

Nos objectifs

- ❑ **Participer à l'amélioration environnementale, sociale et sociétale en sélectionnant les valeurs sur des critères ISR, sectoriels et thématiques**
- ❑ **Inciter les entreprises à progresser sur ces 3 dimensions par la pratique du dialogue – Engagement - dans le cadre des audits de site**
- ❑ **Participer au principe de Transparence qui va s'imposer petit à petit dans le monde de la finance et répondre à une demande de la part du grand public**
- ❑ **Permettre une Surperformance des FCP sur le long terme par la qualité des entreprises sélectionnées et en anticipant les risques extra-financiers futurs**

➔ ***Une gestion qui allie convictions et pragmatisme économique***

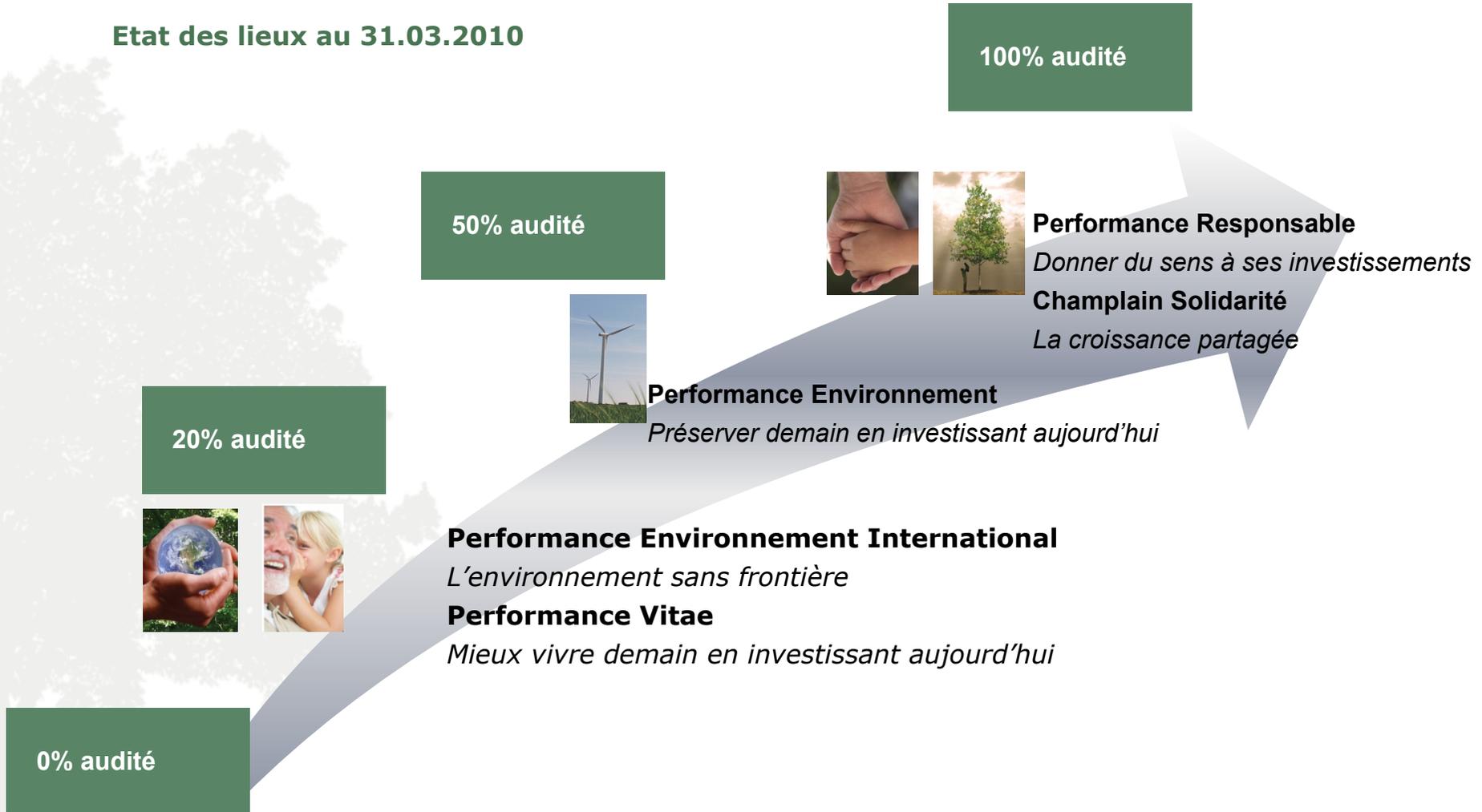
Une démarche d'amélioration continue

□ « ISRisation » de la gamme

- *Objectif : avoir 60% des valeurs présentes dans les FCP actions auditées à fin 2010 et **100% à fin 2011***
- *S'interdire la détention de valeurs notées sous 30 sur 100*
- *Objectif: avoir une note moyenne des sociétés notées par Ethifinance et présentes dans les fonds > **à 40 fin 2010 et > à 45 fin 2011***
- *ISRisation des fonds actions uniquement (CO*, CB* et CS* exclus pour l'instant)*
- *S'interdire d'acheter des valeurs non auditées dans des portefeuilles labellisés (Performance Responsable et Champlain Solidarité)*

Une démarche d'amélioration continue: ISRisation de la gamme actions

Etat des lieux au 31.03.2010



Investissements thématiques (1)

□ Investissements prioritaires pour la thématique environnementale:

- *Eau (traitement, collecte, distribution...)*
- *Déchets (collecte, recyclage, valorisation...)*
- *Énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, biomasse, ...)*
- *Efficienc e énergétique / réduction des émissions*
- *Alimentation biologique ou sécurité alimentaire*
- *Véhicules électriques / hybrides*
- *Valorisation de la filière bois*

Investissements thématiques (2)

❑ Investissements prioritaires pour la thématique santé :

- *Diagnostic médical*
- *Traitement de la dépendance*
- *Matériel médical et implants*
- *Sociétés de service liées à la santé*
- *Laboratoires pharmaceutiques*
- *Médecine naturelle / alicament / certification*

Combiner screening positif et exclusion « raisonnée » (1)

- ❑ **Exclure les activités que nous considérons comme « non durables » pour la société :**
 - *Sur un plan économique (externalités négatives en matière de santé publique et coût pour la société)*
 - *Sur un plan éthique (convictions)*

- ❑ **Pas d'investissement dans les entreprises dont le CA est > 5% dans les activités suivantes :**
 - *Armement*
 - *Alcool*
 - *Pornographie/charme*
 - *OGM*
 - *Tabac*

Seuils d'exclusion pour les FCP : PE* / PEI* / PV* / CS / PR* / CSOL* (2)

❑ A ces exclusions sectorielles globales, s'ajoute une exclusion « partielle » sur la base de seuils définis comme suit :

- *Investissement limité à 10% des fonds dans les entreprises ayant une activité importante (entre 20% et 50%) dans les énergies fossiles, les biocarburants de première génération et/ou le nucléaire. (cumulatif)*
- *Pas d'investissement dans les entreprises ayant une activité primordiale (> à 50%) dans les énergies fossiles, les biocarburants de première génération et/ou le nucléaire. (cumulatif)*
- *Investissements limités à 10% des fonds environnement sur les thématiques liées au transport (fluvial et ferroviaire)*



Allier Performance et Conviction en combinant les approches éthiques et thématiques.

*PE : Performance Environnement – PEI : Performance Environnement International - PV : Performance Vitae
PR : Performance Responsable – CSOL : Champlain Solidarité

Limites thématiques pour les FCP: PE / PEI / PV / CS / PR / CSOL

- Pas d'investissement pour PV dans le business des pompes funèbres**
- Pas d'investissement dans les matières premières agricoles**
- Pas d'investissement sur des indices généraux**
- Pas d'effet de levier sur indices / devises / valeurs / commodités sauf pour se couvrir contre un risque bien identifié**

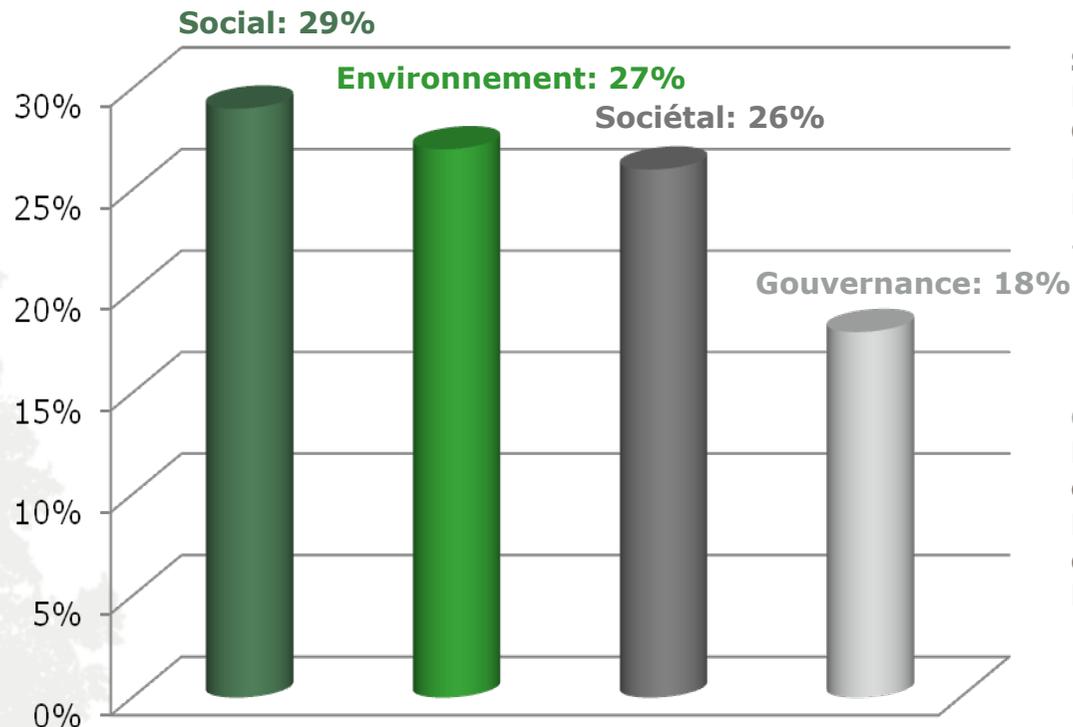
Nos critères ESG

Social

RH
Capital humain
Dialogue Social
Santé et Sécurité

Environnement

SME
Consommation d'eau
Consommation d'énergie
Gestion des déchets
Pollution des sols
Gestion de la biodiversité



Sociétal

Relation fournisseurs
Gestion «supply chain »
Responsabilité produit
Relation société civile
...

Gouvernance

Fonctionnement du conseil
Management, gestion des risques, déontologie
Relation actionnaires

- ➔ **Plus de 120 critères ISR couvrant les 4 piliers du développement durable**
- ➔ **Des critères évolutifs, s'adaptant aux nouvelles réglementations et enjeux : Corruption, paradis fiscaux, gestion des seniors, licenciements, biodiversité, etc...**

Transparence de la gestion

- ❑ **Objectif de publication d'un indicateur synthétique « 3P » pour PE et PEI et progressivement pour tous les fonds :**
 - *People : création nette d'emploi (ETP)*
 - *Planet : intensité carbone du portefeuille*
 - *Profit : résultat net*

- ❑ **Objectif de Progression des ratios People-Planet -Profit- chaque année:**
 - *« Matérialiser » les impacts liés à la prise en compte des enjeux ESG dans nos portefeuilles*
 - *Justifier nos choix de gestion*
 - *Signifier notre engagement et sensibiliser nos clients*

- ❑ **Publication envisagée en fin d'année de tous les investissements effectués sur chaque fonds**

- ❑ **Renouvellement de la candidature au label Novethic obtenu en 2009.**